

Hauts-de-France, Pas-de-Calais  
Bapaume  
62 rue du faubourg de Péronne

## Villa, ancienne propriété de Monsieur Prosper Bouchez

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005187

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : demeure

Parties constituantes non étudiées : jardin d'agrément, chenil, garage, buanderie, pigeonnier

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, 000 AD 01, 212 à 218

### Historique

#### Éléments de contexte et chronologie du projet de reconstruction

D'après Dégardin (1974), la maison a été rebâtie sur le terrain précédemment occupé par la brasserie de M. Bouchez. Le dossier de dommage de guerre conservé aux Archives du Pas-de-Calais (10R0/, dossier n°90) apporte d'autres informations intéressantes, en particulier celle que, pour ce projet, le propriétaire est "cessionnaire", c'est à dire qu'il a racheté des dommages de guerre à d'autres personnes pour les agréger aux indemnités dues pour ses propres dommages.

Le projet, confié à Paul Auger, architecte arrageois indépendant des coopératives de reconstruction de Bapaume, concerne une habitation, un pigeonnier accolé à un garage et le mur de clôture.

Les plans sont dressés en novembre 1928, le projet homologué en avril 1929 et la clôture administrative du dossier est effective en septembre 1931. Le budget prévisionnel indique que la surface de la maison est d'environ 135 m<sup>2</sup> pour un coût de construction de 1 200 francs au mètre carré. Le porche couvert et le perron d'entrée sont estimés à 2 000 francs, le bow-window de la cuisine à 3 000, et la clôture avec son portail à 18 000 francs.

La totalité de l'enveloppe des dommages de guerre, estimée à 177 200 francs n'ayant pas été consommée, le propriétaire accepte un montant de remploi correspondant "au montant des justifications admises par le service du contrôle du remploi pour cet immeuble" afin de liquider le projet, et donc de pouvoir percevoir le versement du solde des dommages de guerre. Le coût définitif de la construction de la villa est de 135 000 francs.

#### Les matériaux préconisés dans le devis descriptif pour les parties structurelles

Les bâtiments sont construits sur des fondations en béton. Les élévations, depuis les murs de cave jusqu'au toit, sont en briques, tout comme les marches et le perron. Le béton armé est utilisé pour le bow-window de la cuisine, pour les linteaux des baies des pignons, les colonnes galbées qui soutiennent le porche du perron et les planchers entre chaque étage. Le ciment moulé est utilisé pour les appuis de fenêtre et la balustrade du perron. Les cloisons intérieures sont en carreaux de plâtre enduits en plâtre sur les deux faces. La charpente est en sapin, couverte de "tuiles plates rustiques petit moule clouées". Les menuiseries extérieures sont en chêne, celles intérieures en sapin, et les portes "à deux vantaux entre le vestibule et la grande salle et entre le vestibule et le bureau sont vitrées à petits carreaux" en partie haute. Dans le salon, le bureau et les chambres du premier étage, les planchers sont en chêne, de même que les couloirs et l'escalier, avec toutefois une pose différente pour les espaces publics (à l'anglaise) et privés (point de Hongrie). Les baies sont équipées de volets "mécaniques en chêne, avec coffre, pilastre, console et corniche en sapin".

Sur les façades, la brique ne reste jamais apparente : le parement du soubassement est en pierre d'Hydrequent pour la façade principale et en enduit ciment pour les façades postérieures, à chaque fois séparé du mur par un cordon en ciment, et le reste du mur est recouvert d'un "mouchetis tyrolien à 3 balais teinté à la demande", avec bordures d'encadrement en enduit lisse de la même teinte. Les cheminées sont "enduites en ciment avec joints d'appareil" pour imiter la pierre, tout comme le bow-window et les colonnes du perron. Le portail et la porte d'entrée sur le pignon sont décorés de panneaux "en fer forgé".

#### Les matériaux préconisés dans le devis descriptif pour la décoration intérieure de la villa

La décoration intérieure est soignée. Le sol est recouvert "d'une mosaïque de marbre avec bordures, motifs d'angles et de milieu" dans le vestibule-hall, de "carrelage en céramique à dessin" dans la cuisine et les WC mais la salle de bain est carrelée de "carreaux céramiques unis octogones blancs à bouchons bleus". De "fausses poutres et solives apparentes en staff" sont prévues dans le vestibule-hall. La grande salle à manger et le bureau sont décorés d'une corniche et d'une rosace centrale en staff. Les murs de ces deux dernières pièces sont également décorés d'un lambris en sapin en partie basse et de papier de tenture en partie haute. Les autres murs du rez-de-chaussée sont "peints à l'huile 3 couches" mais les murs du vestibule-hall reçoivent une "peinture granitée avec motif coupes de pierre". Les murs des chambres sont recouverts de papier de tenture.

Alors même que la maison bénéficie du chauffage central avec "12 radiateurs Idéal Classic", toutes les pièces sont équipées de cheminées en marbre "à modillons Pompadour" avec revêtement intérieur en carreaux de faïence, sauf celle de la salle à manger "en briques et briquettes apparentes". Toutes les tablettes d'appui des fenêtres sont en marbre. Un autre élément de luxe est la présence d'une baignoire dans la salle de bain, bien que cette dernière soit équipée "d'un collier à douche" et non d'une douche indépendante, et d'un WC à chaque étage.

#### Les matériaux préconisés dans le devis descriptif pour le mur de clôture et le hangar

La seconde partie de devis est consacrée au mur de clôture. Côté rue, l'architecte a prévu un mur bahut en briques de 80 cm de haut, ensuit en ciment, surmonté d'une grille en fer plein de 1 mètre de haut. La grille d'entrée à deux vantaux, également en fer plein, est entourée de quatre pilastres en brique enduites en ciment. Sur les côtés du terrain, la hauteur du mur atteint quatre mètres.

Enfin, un hangar en briques, avec charpente en sapin et couverture en tuiles est également décrit dans le devis.

#### Le projet de l'architecte : les plans de la maison

Un plan d'ensemble montre que l'architecte avait prévu de construire la maison au centre de la parcelle avec le hangar, qui abrite un garage, une buanderie et un pigeonnier, positionné à l'entrée droite de la parcelle. Ce hangar jouxte le grand potager précédé d'une "cour à poules" qui occupe le fond de la parcelle. Une vue aérienne de 1947 (Géoportail) montre d'ailleurs que le potager, divisé en grands carrés, est effectivement cultivé.

La maison est construite sur un plan en Y : deux petites ailes divergentes encadrent un long corps central, dont l'extrémité forme un léger avant-corps entre ces deux ailes. Ce dernier est précédé d'un perron à pans. L'avant-corps accueille le hall d'entrée, très vaste, qui distribue l'ensemble de la maison ainsi que l'escalier tournant à volées droites avec jour qui dessert l'étage. Chaque aile est occupée par une seule pièce. Au rez-de-chaussée on trouve donc un salon et une salle à manger dans les ailes avant, et la cuisine (avec arrière-cuisine et office) dans celle arrière. Une véranda située dans l'angle entre la salle à manger et la cuisine complète le rez-de-chaussée. A l'étage, quatre chambres disposant toutes d'un cabinet de toilette, occupent l'espace : deux dans les bras du Y, dont une avec un boudoir, une dans l'avant-corps, et une dans l'aile arrière. Cette aile accueille également, dans sa partie distale, la salle de bain et la lingerie. L'étage de combles ne reprend pas le plan des étages en-dessous mais adopte une forme rectangulaire qui coiffe la partie centrale de la villa. Il abrite deux pièces mansardées à une extrémité et deux greniers à l'autre, séparés par le palier où débouche l'escalier.

#### Le projet de l'architecte : les élévations de la maison

La maison est en rez-de-chaussée surélevé. Les deux ailes divergentes ont deux niveaux et l'aile centrale est surmontée d'un étage de combles. Les trois ailes sont couvertes par une toiture à longs pans débordante, mais les extrémités des ailes divergentes et de l'avant-corps s'achèvent par un mur pignon de forme triangulaire percé de baies, tandis que l'arrière de l'aile centrale est couvert par une croupe. Les façades du second niveau des ailes divergentes sont essentées en tuiles et s'achèvent par un important coyau. Toutes les façades, hormis celles orientées vers la rue, sont doublées d'une "pergola avec colonnes galbées en ciment armé et enduit ciment et balustrade en béton moulé" qui couvre une terrasse, à laquelle on accède par des degrés droits rentrants ou convexes situés à l'extrémité de chaque aile. L'extrémité de l'aile gauche, ainsi que le léger avant-corps formé par le hall d'entrée, s'achèvent par un bow-window à pans coupés, tandis que l'aile droite est terminée par une arche en plein cintre située en avant de la baie et que l'aile arrière est fermée par un simple mur droit. Au premier niveau, les terminaisons des ailes sont toutes différentes : balcon pour l'aile gauche, grand bow-window à pans coupés pour l'avant-corps central, petit oriel couvert par un appentis pour l'aile droite, et mur droit pour l'aile arrière. L'aspect de la façade est important et fait l'objet d'un dessin détaillé de la part de l'architecte. Le soubassement est paré de meulière, le pignon central est en faux pans de bois, et le reste de la façade porte un enduit tyrolien. Toutes les baies sont de forme rectangulaire. Celles du rez-de-chaussée sont prévues à petits carreaux sur toute leur surface, tandis que celles

des étages n'ont de petits carreaux qu'en partie haute. Le motif de ferronnerie de la porte d'entrée, en forme de losange aux angles coupés, est repris dans les oculi qui encadrent le bow-window situé juste au-dessus.

### Le projet de l'architecte : le plan et les élévations du garage-buanderie-pigeonnier

Le garage-buanderie-pigeonnier se situe à l'entrée droite de la parcelle. Il n'a pas fait l'objet d'instructions précises dans le devis mais une planche lui est consacrée avec plans, coupe et élévation.

C'est un bâtiment rectangulaire, dont l'arrière est mitoyen avec le corps de ferme du propriétaire voisin. Côté villa, il est complété à l'avant par un chenil entouré d'un mur bahut surmonté de grilles, et sur l'angle gauche par une tourelle hexagonale partiellement engagée, couverte par une flèche couronnée d'une girouette. A la base de la flèche, un grand coyau protège deux rangs de lucarnes d'envol. La partie rectangulaire, qui accueille d'un côté le garage et de l'autre la buanderie, des sanitaires et un dépôt de charbon, est couverte par une unique toiture à longs pans en tuile, qui s'achève par une demi-croupe côté villa et vient buter contre le mur mitoyen de l'autre côté. Le mur longitudinal le plus proche de l'entrée est percé de deux portes géminées qui permettent d'accéder au garage. Elles sont surmontées par deux imposantes lucarnes-pignon couvertes par une toiture à longs pans et demi-croupe.

Le décor de la façade est similaire à celui de la maison : parement en pierre d'Hydrequent pour le pigeonnier et faux pans de bois pour le reste de la construction.

### Réalisation et modifications ultérieures

Mur et portail masquent l'essentiel de la maison et du garage-pigeonnier. Le peu qui reste cependant visible depuis la rue ou par satellite (Géoportail) semble cependant être conforme au projet de l'architecte. Ni le plan en Y ni les élévations de la villa n'ont été modifiés. Mais, si la véranda, couverte par un toit terrasse, est présente, la pergola et la terrasse avec ses escaliers n'existent pas. Aucune photographie ancienne n'a été retrouvée, ce qui ne permet pas de savoir si ces deux éléments ont un jour été réalisés. Les huisseries des baies ont été changées (y compris celles de la porte d'entrée), mais la forme de ces dernières n'a pas été modifiée, pas plus que les toitures. Au-dessus du pignon achevant l'avant-corps central, les corbeaux soutenant la toiture débordante sont particulièrement visibles. L'enduit tyrolien a été remplacé par un crépi lisse, mais le haut de la façade a conservé son décor de faux pans de bois.

Le garage-pigeonnier est toujours là. Les toitures sont en ardoise et leur forme ne semble pas avoir été modifiée par rapport au projet de l'architecte.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1928 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul, René Auger (architecte, attribution par source)

## Description

La villa occupe le centre d'une grande parcelle triangulaire, située au croisement de la rue du faubourg de Péronne et de la route de Bancourt, dans une partie de la ville où le tissu urbain perd de sa densité.

La totalité de la parcelle est enclose par un mur de briques, avec soubassement et chaperon en ciment. Il est scandé à intervalles réguliers par de hauts pilastres engagés, enduits avec un faux motif de pierre et couverts par un chaperon en tuiles plates. L'imposante porte d'entrée, délimitée par quatre pilastres, est couverte par un dais à longs pans et croupes. S'agissant d'une propriété privée, l'intérieur actuel de la maison n'a pas été étudié. Il n'est donc pas possible de savoir si la construction s'est faite conformément aux plans de l'architecte, ni si cette dernière a été modifiée par la suite.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique crépi moucheté ; parement ; essentage de tuile

Matériau(x) de couverture : tuile plate

Plan : plan symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, demi-croupe ; flèche polygonale

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, cage ouverte

Jardins : bosquet, pelouse

### Typologies et état de conservation

Typologies : villa

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Analyse de la propriété de M. Prosper Bouchez : Une belle villa

Construite entre 1928 et 1930 dans les faubourgs de Bapaume, la villa est commandée par Prosper Bouchez à l'architecte Paul Auger.

Peu de belles demeures sont reconstruites à Bapaume. Toutes sont situées le long des anciens faubourgs (rues du Faubourg de Péronne, de la République et de Douai), zones encore peu urbanisées où de larges espaces de terrain constructibles sont disponibles. Elles sont donc généralement construites en milieu de parcelle. Il n'y a pas d'unité de style dans ces constructions, qui oscillent entre le style balnéaire, le néo-classique, le régionalisme, avec parfois des échos d'art déco. Il faut cependant remarquer l'extrême originalité du plan en Y de la villa de Monsieur Bouchez, pour lequel on ne trouve aucun équivalent à Bapaume. Cet aspect singulier est encore renforcé par l'imposant mur de clôture qui ceinture la propriété, également unique à Bapaume où, lorsqu'ils existent, les murs de clôture sont des murs bahuts portant une grille ou une balustrade.

Les matériaux de gros-œuvre, peu coûteux, sont typiques de la reconstruction : brique, béton armé, ciment, plâtre, sapin... ce qui explique le faible coût de construction de la villa, nonobstant un aspect extérieur particulièrement exceptionnel. En effet, le coût des villas se situe plutôt autour de 250 000 francs, avec même un exemple à 581 000 francs ([hôtel particulier de Madame Lagnier](#), 1 rue du faubourg de Péronne).

Que ce soit pour la maison ou le garage-pigeonnier, tout est donc essentiellement une question d'apparence : ainsi, sur les façades, la brique ne reste jamais visible mais est couverte par un parement en pierre ou par du crépi tyrolien, les parties hautes des pignons de la maison et du garage portent un décor de faux pans de bois, les degrés donnant accès à la terrasse situés en façade sont monumentaux...

La décoration intérieure est également soignée : c'est une belle demeure, et cela doit être visible. On trouve ainsi de la mosaïque de marbre pour le sol du vestibule dont les murs sont peints d'un décor de fausse pierre ; des lambris, fausses poutres et décors de plafonds en staff dans les salles de réception ; des cheminées en marbre dans toutes les pièces... Cet appareil n'exclut pas un réel confort puisque la maison bénéficie du chauffage central dans toutes les pièces ou de sanitaires à tous les étages.



Maison particulière, 31 rue du Faubourg de Péronne. Propriété de M. Prosper Bouchez. Architecte Paul Auger.

Monsieur Bouchez fait de nouveau appel à cet architecte pour une maison au n°31 de la rue du Faubourg de Péronne, construite en mars 1929, soit l'année suivante (Archives du Pas de Calais, 10R9/7, dossier 90). La date relativement tardive de construction de ces deux maisons s'explique car elles ne concourent ni à la reprise de l'activité économique ni au logement du propriétaire, et font partie de la seconde vague de reconstruction. Il y a, à première vue, peu de points communs entre ces deux maisons : l'une est en milieu de parcelle, l'autre est mitoyenne ; l'une a un plan original en Y, l'autre, en L est beaucoup plus classique ; les pignons de la première sont couverts par une toiture à longs pans, alors que celui de la seconde s'achève par une demi-croupe... Cependant, un examen plus attentif révèle de nombreuses similitudes. En premier lieu, leur implantation dans la parcelle, en retrait par rapport à la rue dont elles sont séparées par un mur (même si celui de la petite maison n'est qu'un mur bahut) est identique. Leur plan, ensuite, conçu avec plusieurs ailes, ce qui les distingue des "maisons cube" majoritaires Bapaume, et qui a comme conséquence l'association sur la façade sur rue d'un mur pignon et d'un mur gouttereau. Ou encore, leur toiture débordante, avec la forme si particulière de celle sur le mur gouttereau, à longs pans avec de petites casquettes au-dessus des baies, qui se poursuit par un mur essenté puis par un grand coyau. On peut, enfin, pointer l'accès au rez-de-chaussée surélevé par un degré amenant à un porche fermé par une balustrade et couvert par un auvent soutenu par une "colonne en béton galbée" (devis descriptif de la maison en Y). D'autres détails relèvent davantage des éléments de décors comme l'utilisation d'un parement de meulière en soubassement, l'importance des corbeaux qui soutiennent une toiture débordante, la couverture en petites tuiles plates, ou la forme identique des cheminées : de section rectangulaire, en béton armé décoré d'un motif de pierre, qui s'achèvent par un bandeau plat soulignant une mitre horizontale et deux mitrons rectangulaires terre cuite.

Paul Auger a peu construit à Bapaume. On ne lui connaît que quatre réalisations : les deux maisons pour Prosper Bouchez, un [garage rue Félix-Faure pour Monsieur Huclier](#) et une salle de billard rue de Douai pour Madame Lenain (46 000 francs - AD 10R9/115 - dossier 1954) non identifiée à ce jour.

Pour ses autres propriétés (deux ensembles de maisons à deux unités d'habitation route de Péronne et route de Ligny-Thillois en 1923 et l'[ensemble magasin - chais - bureaux - villa rue du Faubourg de Péronne en 1926](#)), monsieur Bouchez avait fait appel à Anatole Wigniolle, architecte de la coopérative n°2. Rien dans les dossiers de dommages de guerre conservés aux Archives du Pas-de-Calais n'explique le changement d'architecte entre la construction du premier ensemble et celui de la villa et de la maison du 31 faubourg de Péronne. Mais en 1928, Anatole Wigniolle ne semble plus exercer d'activités à Bapaume, la totalité de ses chantiers ayant lieu entre 1921 et 1925.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.

### Bibliographie

- DEGARDIN, Gaston. **La vie quotidienne à Bapaume dans la première guerre mondiale.** Bully les Mines : Imprimerie Guibert, 1974.  
p. 376

## Annexe 1

### Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

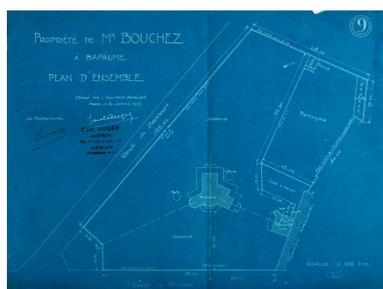
- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.
- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

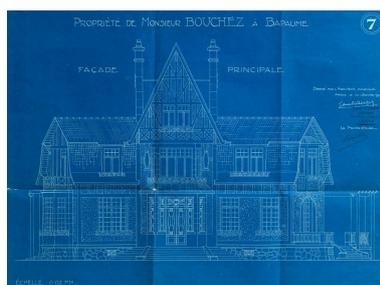
Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique Boulenger à Auneuil (Oise).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

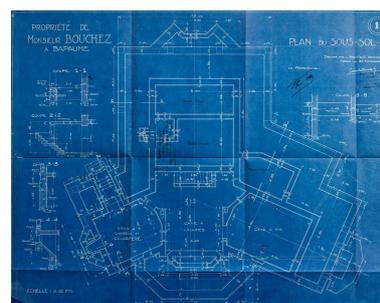
## Illustrations



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200038NUCA



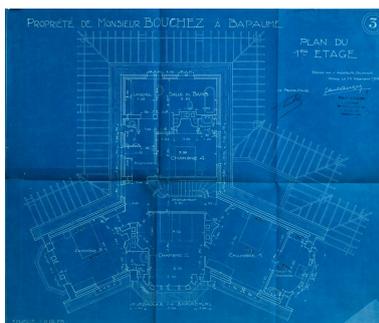
Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200036NUCA



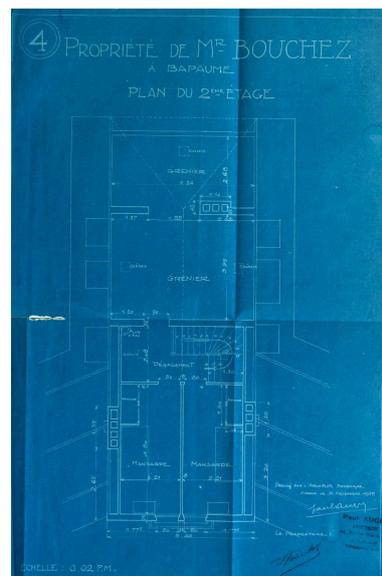
Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).  
Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200030NUCA



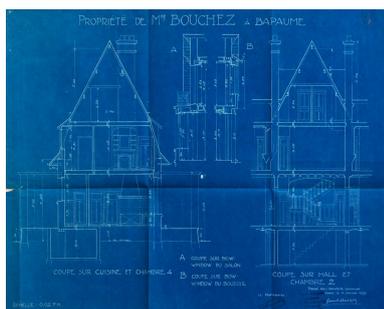
Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200031NUCA



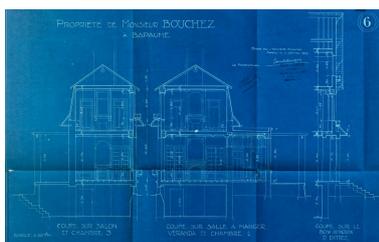
Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200032NUCA



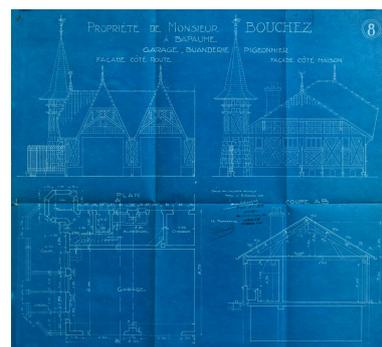
Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200033NUCA



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200034NUCA



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200035NUCA



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32\_20216200037NUCA



Vue générale de situation depuis  
la rue du faubourg de Péronne.  
Phot. Marc Kérignard  
IVR32\_20226200048NUCA



Vue aérienne des façades ouest  
deuis la rue du faubourg de Péronne.  
Phot. Marc Kérignard  
IVR32\_20226200047NUCA



Vue générale depuis la rue.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200598NUCA



Maison particulière, 31 rue  
du Faubourg de Péronne.  
Propriété de M. Prosper  
Bouchez. Architecte Paul Auger.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200865NUCA

## Dossiers liés

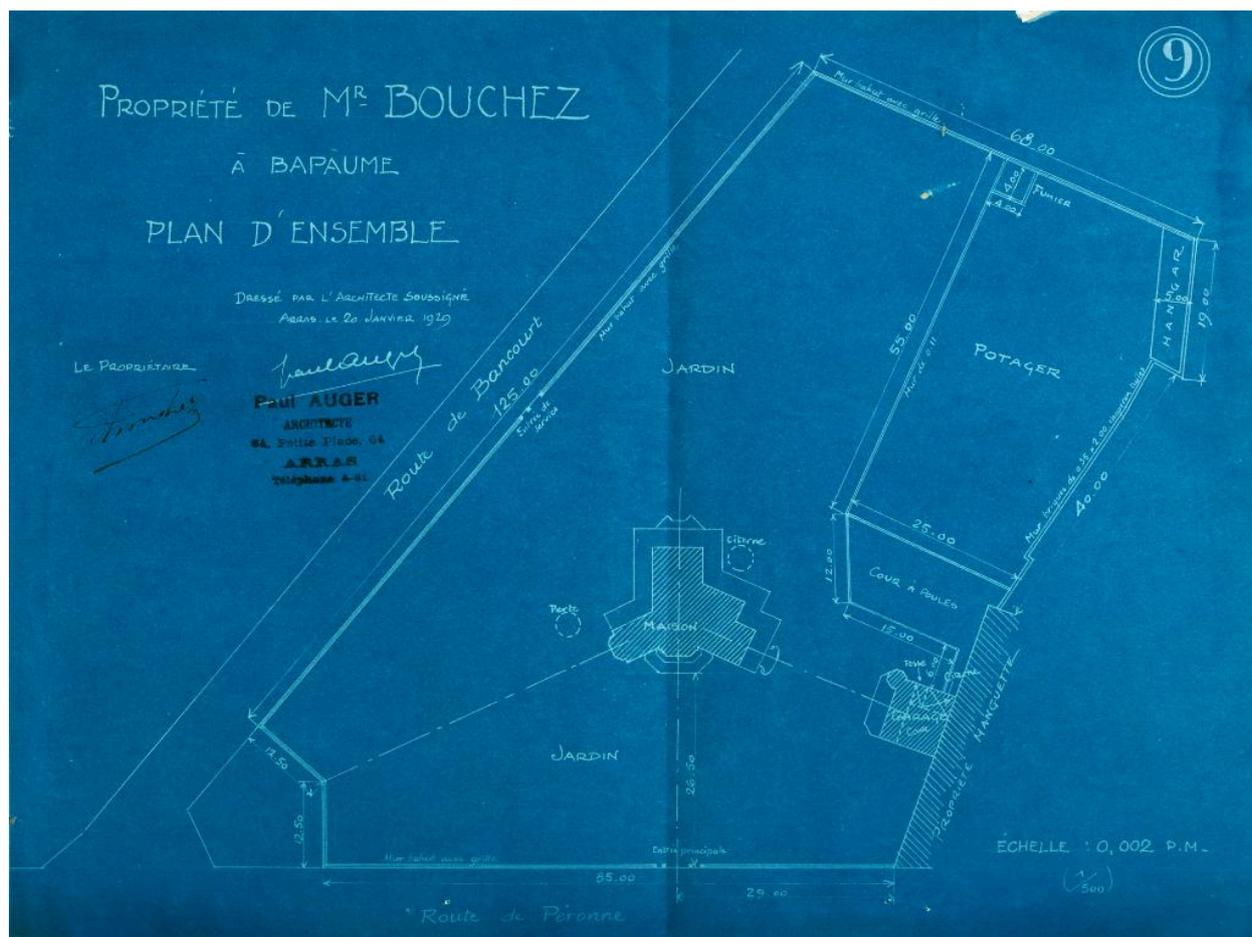
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.

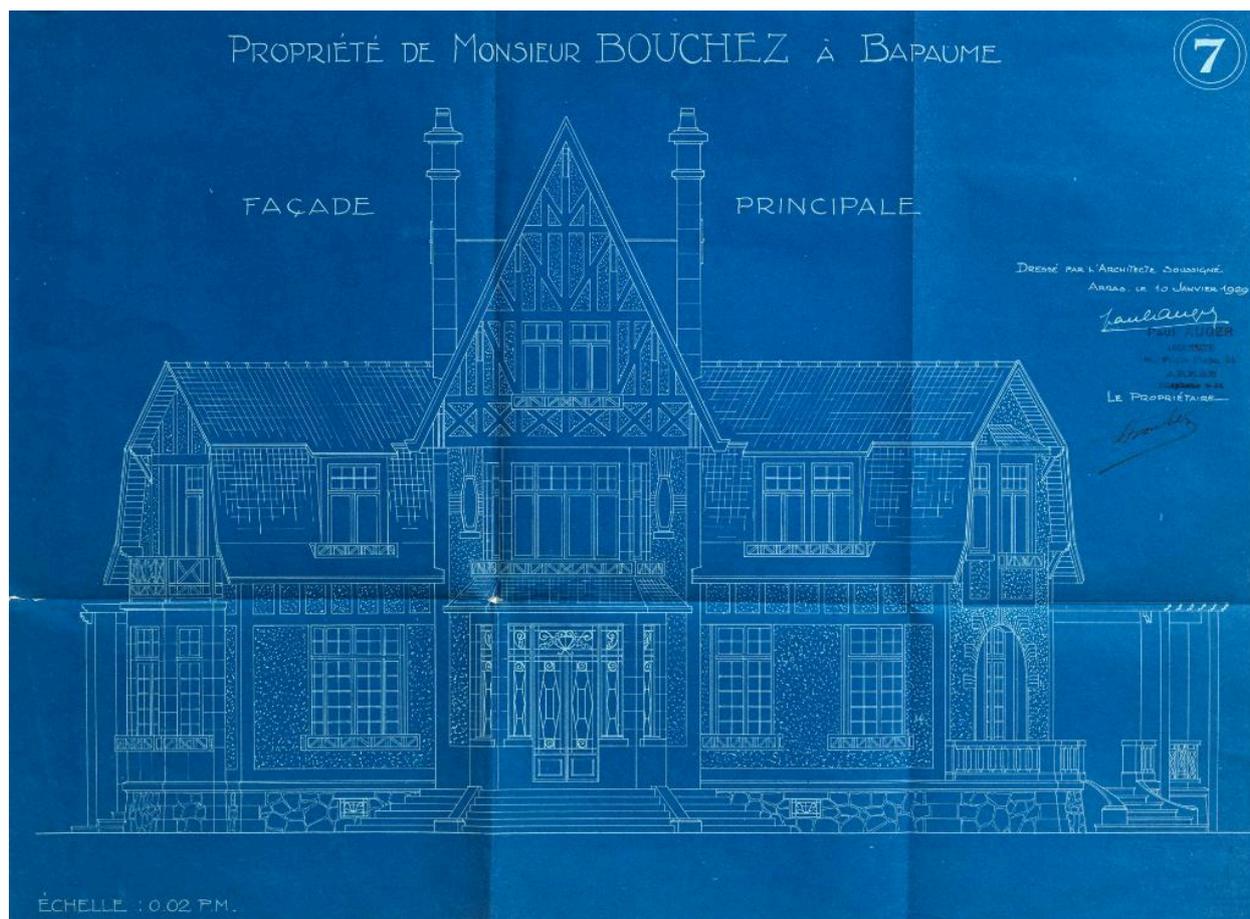
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200038NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.

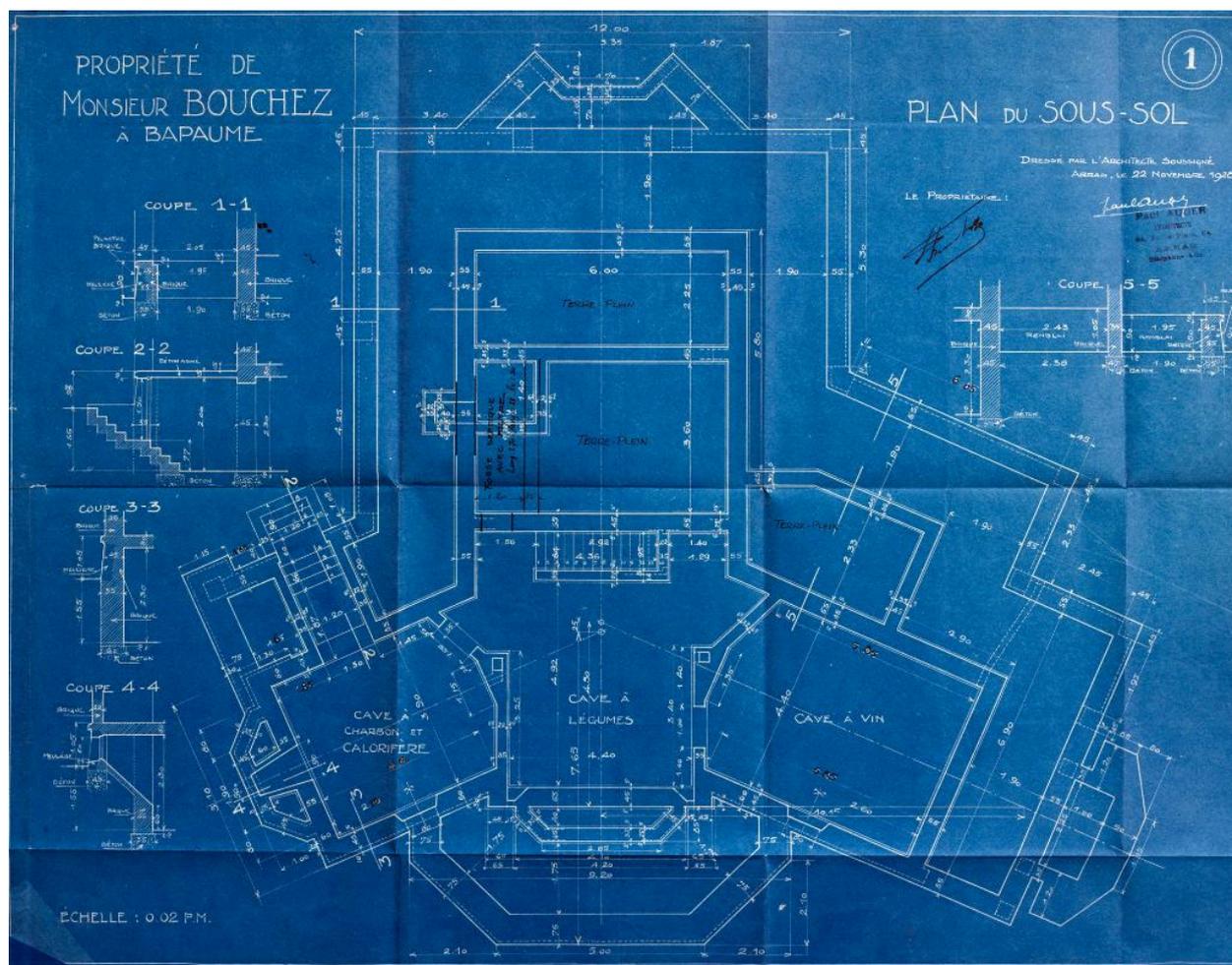
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200036NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.

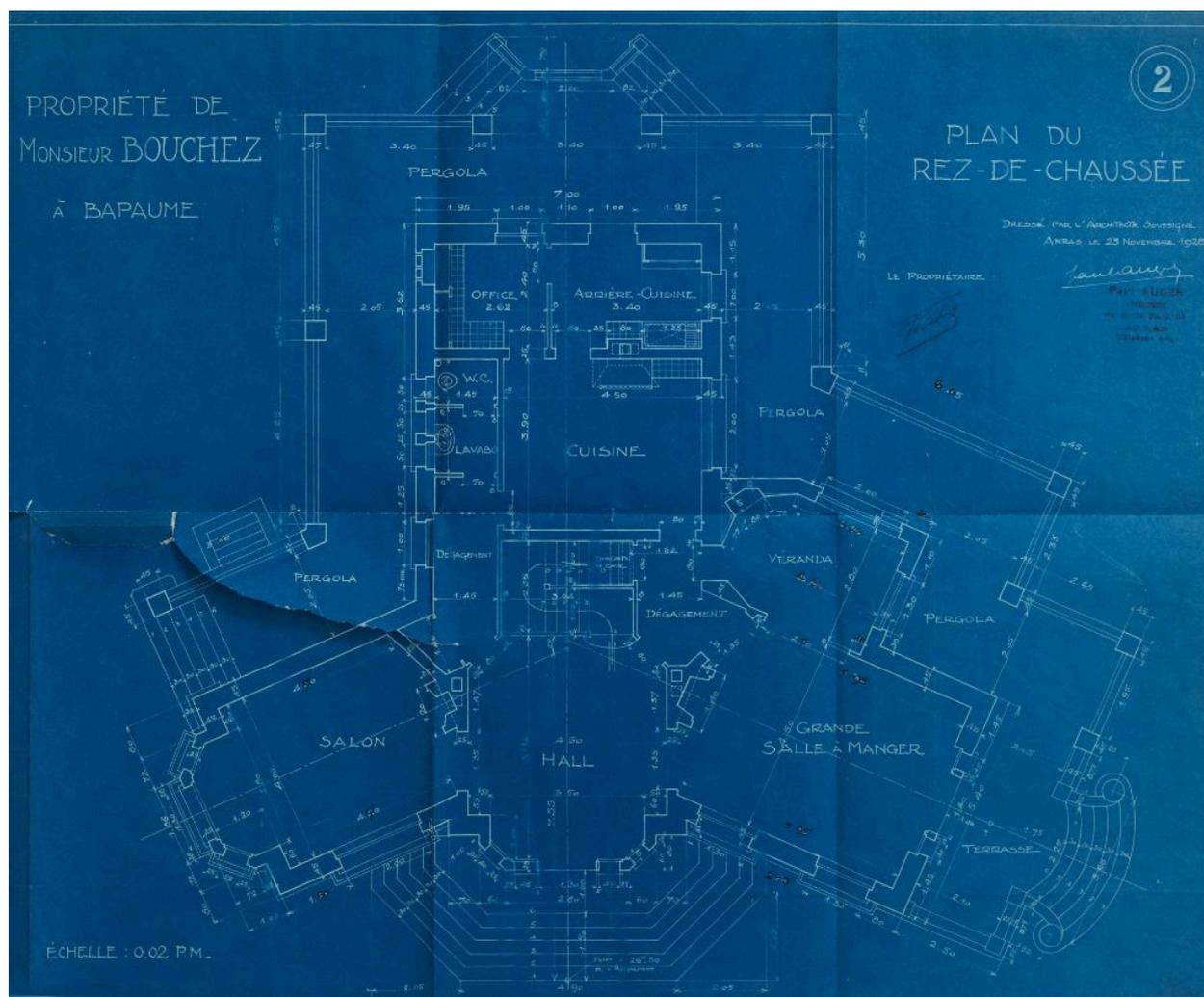
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200030NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.

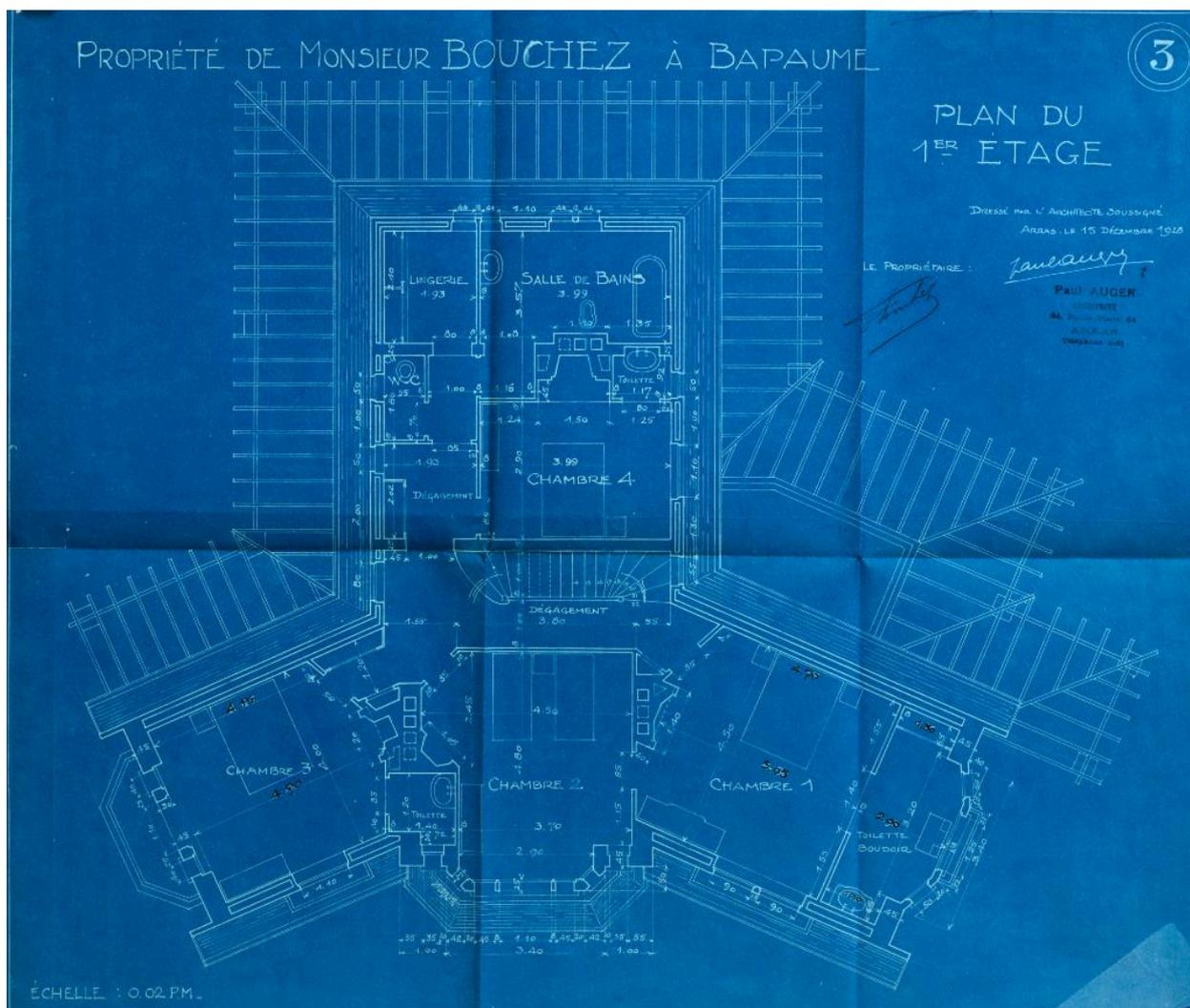
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200031NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.

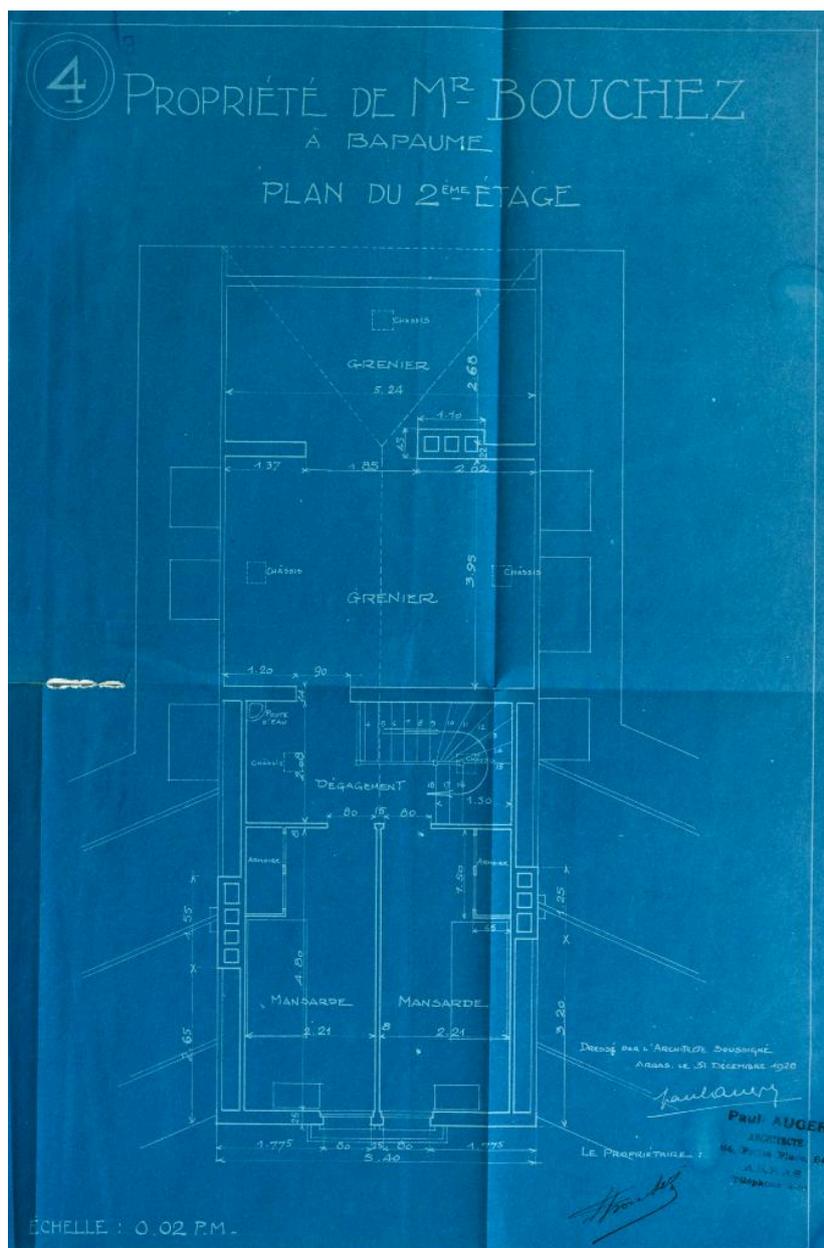
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200032NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.

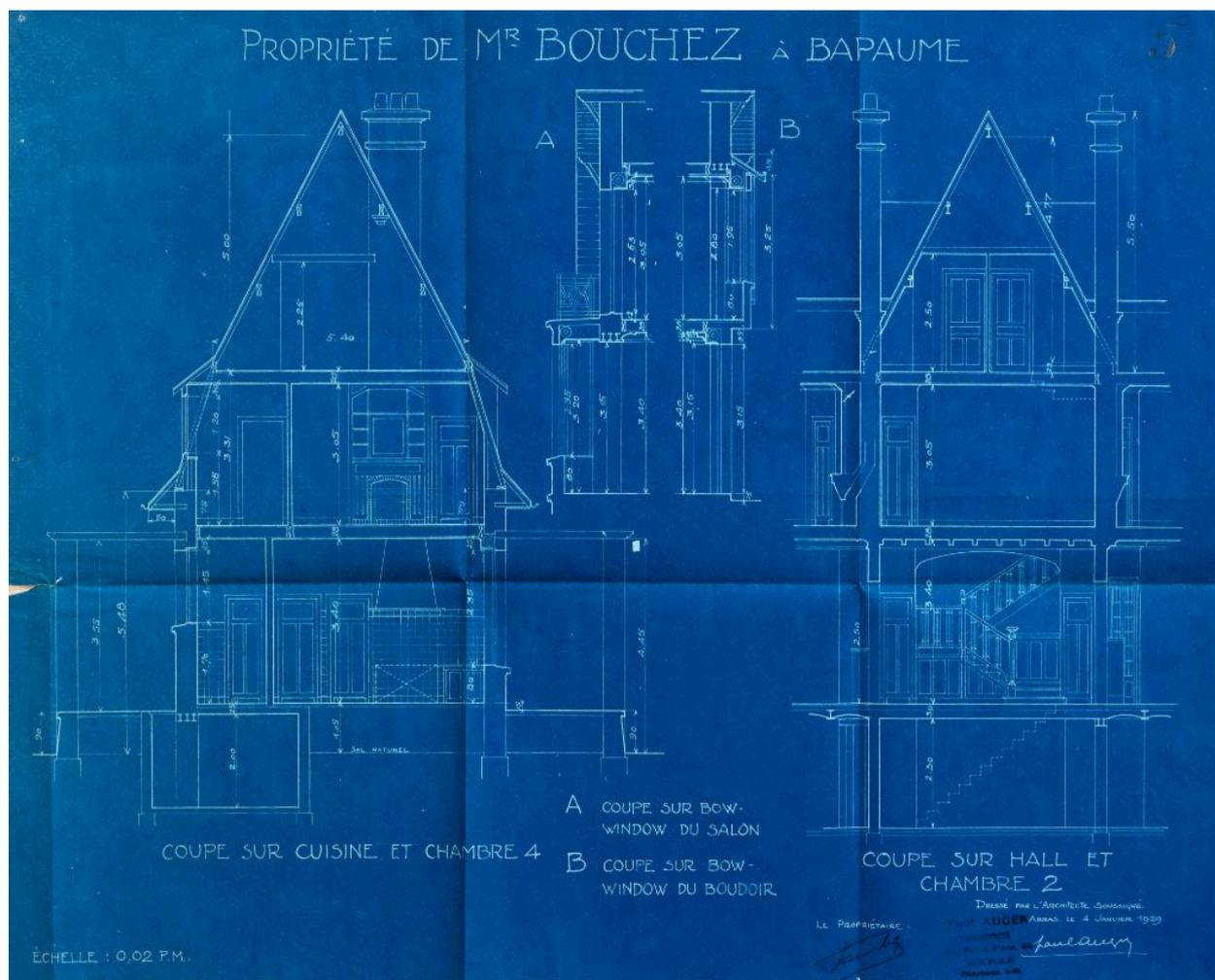
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200033NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.

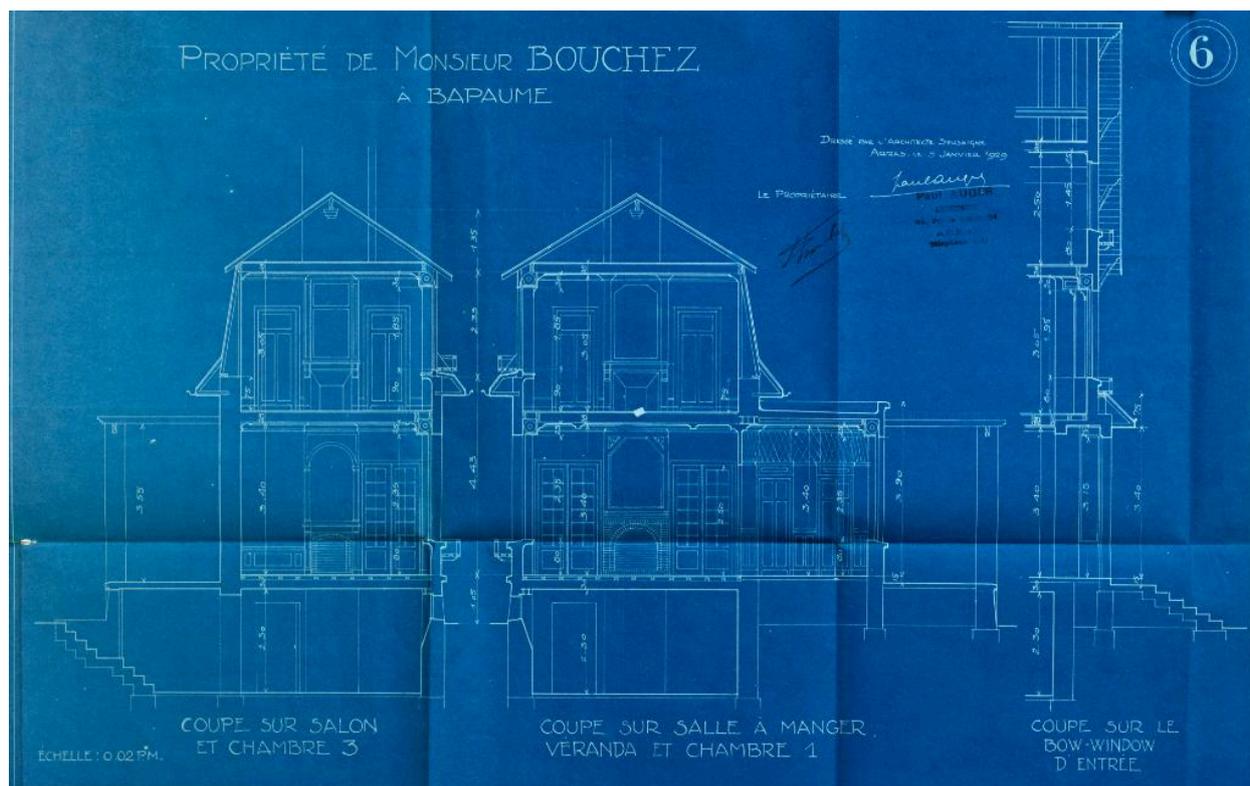
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200034NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

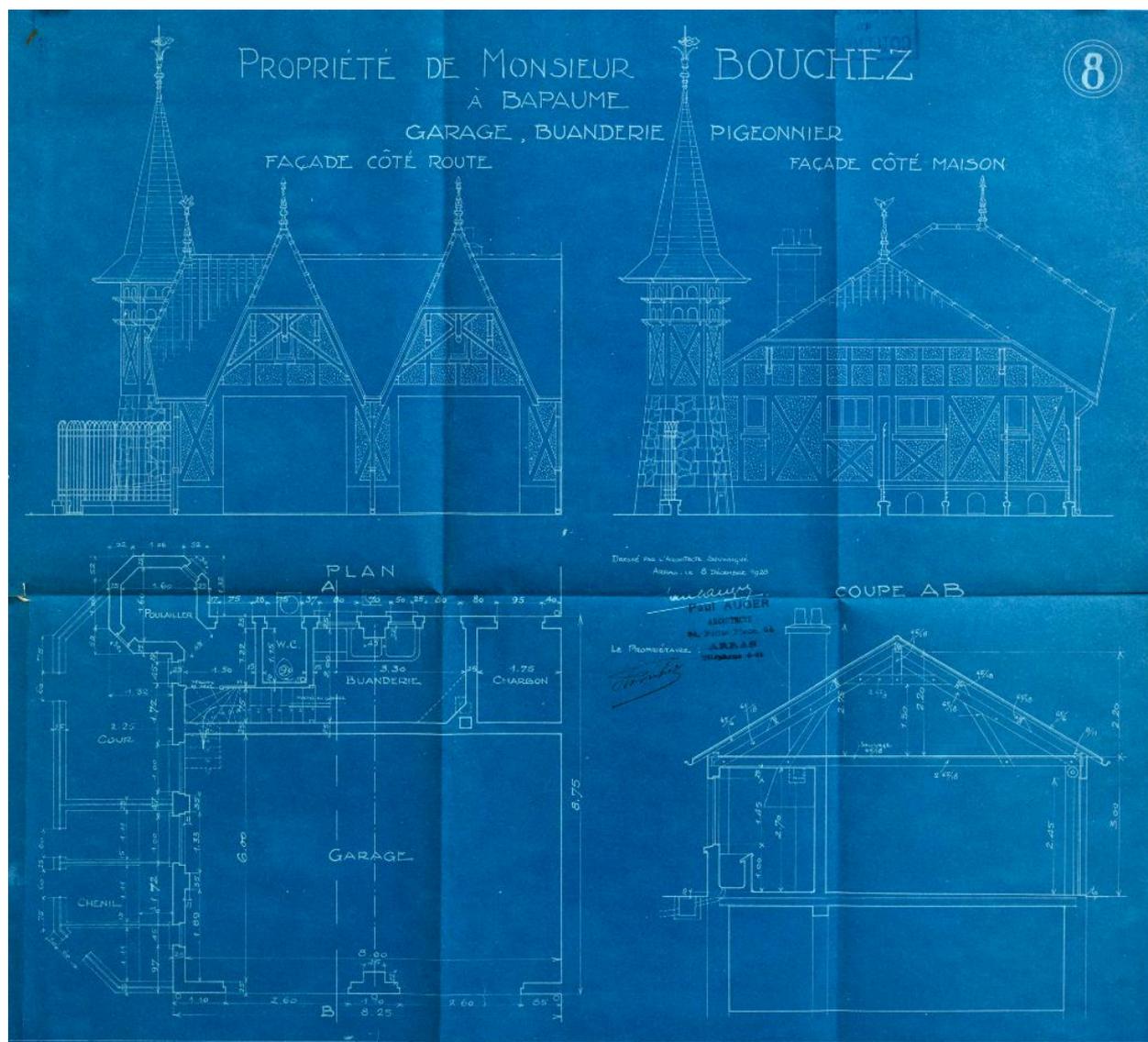
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200035NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929. (AD Pas-de-Calais, 10R9/7, dossier n°90).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/7. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 90. Prosper Bouchez. Habitation, pigeonnier, garage, chenil et hangar : devis, marchés, fiche de renseignements, conventions d'acompte, procès-verbal de réception définitive, compte de mitoyenneté, métrés des travaux, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan d'ensemble. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 20 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : façade principale. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 10 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du sous-sol. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 22 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du rez-de-chaussée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 23 novembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du premier étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 15 décembre 1928.

- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : plan du deuxième étage. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 31 décembre 1928.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur cuisine et chambre 4, coupe sur hall et chambre 2, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window du boudoir. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 4 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : coupe sur salon et chambre 3, coupe sur salle à manger - véranda et chambre 1, coupe sur le bow-window du salon, coupe sur le bow-window d'entrée. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 5 janvier 1929.
- Propriété de M. Prosper Bouchez à Bapaume : garage, buanderie, pigeonnier : façade côté route, façade côté maison, plan, coupe AB. Daté et signé par Paul Auger, architecte, et P. Bouchez, propriétaire, le 8 décembre 1928.

IVR32\_20216200037NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de situation depuis la rue du faubourg de Péronne.

IVR32\_20226200048NUCA

Auteur de l'illustration : Marc Kérignard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne des façades ouest deuis la rue du faubourg de Péronne.

IVR32\_20226200047NUCA

Auteur de l'illustration : Marc Kérignard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis la rue.

IVR32\_20196200598NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
tous droits réservés



Maison particulière, 31 rue du Faubourg de Péronne. Propriété de M. Prosper Bouchez. Architecte Paul Auger.

IVR32\_20196200865NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
tous droits réservés